



Municipalité d'Hermenches

20.09.2006

Informations tous ménages

N° 4 / 2006

- **Déchetterie communale**

Nous vous informons que la déchetterie sera ouverte selon l'horaire suivant dès le 1^{er} octobre :

Samedi de 10 heures à 12 heures

Containers à verre au pressoir:

Nous constatons que des déchets autres que le verre sont de plus en plus souvent déposés dans et autour des containers du pressoir.

Ces dépôts engendrent des frais et des complications pour la commune.

Tout dépôt autre que le verre vide est interdit dans les containers du pressoir.

Tous les autres déchets doivent être acheminés à la déchetterie.

Matériaux de démolition:

Tout dépôt de matériaux de démolition dans le lieu prévu à cet effet est soumis à l'autorisation de la Municipalité.

S'adresser à Monsieur Claude Chappuis, municipal, 021 905 10 43

Merci de votre compréhension.

La Municipalité